

UNION EUROPÉENNE

- Signature et mise en œuvre de l'ARM Canada-UE sur l'évaluation de conformité pour les produits réglementés, en mai 1998, ce qui réduira les coûts et facilitera l'accès au marché européen pour les producteurs canadiens d'équipement pour terminal de télécommunications, de matériel informatique, de matériel électrique, d'appareils médicaux, de produits pharmaceutiques et de bateaux de plaisance.
- Signature en décembre 1998 d'un accord sur l'équivalence vétérinaire (exigences de santé applicables au commerce des animaux, du poisson et des produits pour animaux et poissons), qui fournira un mécanisme pour la reconnaissance mutuelle d'équivalence des exigences canadiennes et européennes d'inspection et de certification.
- Signature en décembre 1998 d'une modification de l'Accord Canada-UE sur la coopération scientifique et technologique, pour étendre la portée de l'Accord d'une liste de neuf secteurs spécifiques à tous les secteurs, y compris la biotechnologie.
- Signature en décembre 1998 d'un accord permettant les recherches coopératives par des consortiums canadiens et européens dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.
- Achèvement de négociations en vue d'un accord permettant les échanges d'information et la coopération entre les autorités canadiennes et européennes dans le domaine de la politique de la concurrence et des lois sur la concurrence.
- Modification par l'UE, en novembre 1998, de son régime d'importation de grains pour permettre la réduction des droits de douane sur les qualités inférieures de blé dur canadien.
- Réduction, le 1^{er} janvier 1999, des droits de l'UE sur les excédents de contingent de papier journal, de 3,5 à 2,5 p. 100.

APEC

- Production d'une version mise à jour du *Plan pour la modernisation des douanes de l'APEC : Collaboration avec les entreprises pour l'établissement d'une frontière plus pratique et plus rapide*.
- Début des travaux concernant un annuaire APEC de services professionnels.
- Mise à jour du *Guide des régimes d'investissement* de l'APEC, maintenant publié sur Internet.

- Progrès des travaux sur la mise à jour du *Guide de l'arbitrage et du règlement des différends* dans les économies membres.
- Élaboration d'un site Web sur les procédures douanières des membres de l'APEC.
- Accord quant aux secteurs prioritaires supplémentaires à aligner avec les normes internationales dans les domaines du matériel électrique et électronique relativement à la sécurité et à la compatibilité électromagnétique d'ici 2004/2008.
- Conclusion d'un accord de reconnaissance mutuelle pour le matériel de télécommunications.
- Élaboration d'un accord de reconnaissance mutuelle sur les produits automobiles.
- Production du *Plan d'action sur le commerce électronique* de l'APEC.

JAPON

- En juin 1998, le ministère de la Construction a adopté une loi qui a eu essentiellement pour effet d'axer la loi sur les normes de construction sur un système fondé sur le rendement.
- Le rapport du Comité d'orientation des normes agricoles du Japon du 20 octobre 1998 contenait de nombreuses recommandations qui devraient être favorables aux exportateurs canadiens. Par exemple, l'une d'entre elles suggérait la privatisation des services de classement et d'inspection et une nouvelle harmonisation internationale des normes. Le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche applique maintenant les recommandations de ce rapport, y compris celles qui exigent des modifications législatives, qui doivent entrer en vigueur en 1999.
- Comme les exportateurs canadiens l'avaient demandé, le ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche est en train de réviser les normes japonaises du contreplaqué structurel pour tenir compte des placages en résineux dans le contreplaqué de classe 1 et pour tenir compte de l'évolution en faveur de normes fondées sur le rendement.
- Un employé du ministère japonais de la Construction a été affecté au Canada pour participer à l'évaluation et à l'élaboration de nouvelles normes qui puissent être appliquées au Japon, ce qui a permis d'améliorer et d'accélérer l'accès au marché japonais pour les produits de construction canadiens.